

Maitre

Volet Apprentissage

Les maîtres du volet apprentissage sont offert au personne de plus de 16 ans qui désire découvrir la nage synchronisée et acquérir les techniques e bases ou tout simplement perfectionner leur savoir faire.

Maître débutant commençant en septembre (60min x 30sem)	275.00\$
Maître débutant commençant en janvier (60min x 15sem)	150.00\$
Maître débutant commençant en mars (60min x 10sem)	100.00\$
Perfectionnement technique (60min x 30sem)	275.00\$

Volet Compétitif

Les maîtres du volet compétitif doivent payer les frais de base (paiement unique) puis ajouter la ou les routines désirez.

Frais de base	350.00\$
----------------------	-----------------

Frais d'entraînement

Frais d'entraînement en Équipe (120min)	240.00\$
Frais d'entraînement en Combo (60min)	120.00\$
Frais d'entraînement en solo (30min)	480.00\$
Frais d'entraînement supplémentaire en solo (15min)	200.00\$
Frais d'entraînement en duo (45min)	360.00\$
Frais d'entraînement supplémentaire en duo (15min)	100.00\$
Frais d'entraînement en duo subtitue / trio (45min)	240.00\$
Frais d'entraînement supplémentaire en duo subtitue / Trio (15min)	70.00\$

Nous n'accepteront pas les exigences personnelles. Vous devez adhérer aux charges qui sont imposées même si vous avez des contraintes.

	Frais d'entraînement	Temps d'entraînement par semaine	Frais d'inscription aux compétitions	Total
Équipe	200.00\$	120 minutes	40.00\$	240.00\$
Combo	100.00\$	60 minutes	20.00\$	120.00\$
Routine individuelle (32 semaines)				
Solo	400.00\$	30 minutes	80.00\$	480.00\$
<i>Solo +</i>	<i>200.00\$</i>	<i>par 15 minutes supplémentaires</i>		<i>200.00\$ * X</i>
Duo	300.00\$	45 minutes	60.00\$	360.00\$
<i>Duo +</i>	<i>100.00\$</i>	<i>par 15 minutes supplémentaires</i>		<i>100.00\$ * X</i>
Trio/Duo (substitue)	210.00\$	45 minutes	30.00\$	240.00\$
<i>Trio/Duo (substitue) +</i>	<i>70.00\$</i>	<i>par 15 minutes supplémentaires</i>		<i>70.00\$ * X</i>

Les frais de base

- Comprend :
- Les frais relié à l'entraîneur aux compétitions
 - Casque de bain du CAEM
 - Le frais d'appartenance au club
 - Les frais d'accueil aux compétitions
 -

Nous n'accepteront pas les exigences personnelles. Vous devez adhérer aux charges qui sont imposées même si vous avez des contraintes.

Pour les équipes et combo, la **saïson de compétition** comprend 35 semaines d'entraînement qui s'échelonne du mois de septembre et se termine en Juin de l'année en cours

Les frais d'inscriptions comprennent seulement le niveau provincial. Un frais supplémentaire sera chargé aux athlètes désirant faire le niveau national et le niveau international.

Le frais de routine comprend le temps d'entraînement avec n'importe quel entraîneur.

Pour les frais d'équipe, il faut un minimum de 6 participantes. Il est possible de le faire à 4 ou 5 athlètes mais vous allez avoir un supplément monétaire à déboursier

Routines individuelles

Après votre inscription, l'entraîneur communiquera avec vous pour planifier l'horaire d'entraînement que vous désirez selon votre disponibilité, la disponibilité de l'entraîneur ainsi que l'espace du bassin disponible.

Pour les routines individuelles, la saison de compétition comprend 32 semaines d'entraînement qui s'échelonne du mois de septembre et se termine en Juin de l'année en cours.

Paiements

Vous avez l'option lors de votre inscription de défrayer votre montant en 3 paiements. Le paiement initial sera prit en date du 01 sept, deuxième le 1 octobre puis le troisième le 1 novembre.

Si les paiements ne sont pas faits au plus tard le 1 décembre de l'année en cours, vous allez être exclus des entraînements jusqu'à ce que la totalité des paiements soit reçu.

Toute personne ne sera pas autorisée à participer à l'entraînement si le paiement de base n'a pas été payé fait.

Remboursement

En cas d'arrêt ou d'abandon, pour quelle que raison ce soit, il n'y aura aucun remboursement.

Il est possible de faire une demande de remboursement pour **les frais de routine** selon le temps d'entraînement non utilisé. Le remboursement inclura le temps qui reste à partir de la **date de réception de la demande de remboursement**.

Annulation de cours

Fermeture ponctuelle

En venant le cas d'une **fermeture ponctuelle** de l'installation, le CAEM ne rembourse pas l'entraînement perdu. Cependant, nous essayons de récupérer la pratique annulée durant la saison mais la décision reste à la discrétion du responsable synchro sous la condition de l'espace de bassin disponible ainsi que le personnel disponible.

Manque de personnel entraîneur

En venant le cas que la pratique est annulé par **manque de personelle**, nous récupérerons la pratique annulée durant la saison sous la condition de l'espace de bassin disponible ainsi que le personnel disponible

Manque d'athlète

Le responsable de nage synchronisée ou l'entraîneur peuvent annulés une pratique d'équipe ou de combo qui comprend moins de 50% des nageuses présentent.

Entraînement annulé d'avance

Il est possible de reporter une pratique lorsque vous avertissez votre entraîneur au minimum une semaine d'avance. Nous essayons activement de récupérer la pratique annulée durant la saison sous la condition de l'espace de bassin disponible ainsi que le personnel disponible. Cependant la décision reste à la discrétion du responsable de nage synchronisée.

Horaire d'entraînement

Afin de rentabiliser votre temps d'entraînement, nous vous conseillons d'arriver à l'avance pour vous échauffer. Il est possible de faire de l'entraînement individuel avant ou après votre cours si un entraîneur assure la responsabilité.

Congé

Il n'y aura pas d'entraînement sur les dates suivantes :

Période du temps des fêtes

Périodes de Pâques

Lorsqu'il y a une compétition hôte

Lorsqu'il y a une compétition Maître

Campagnes de financement et commandites

Lorsqu'il y a une campagne de financement ou une commandite, nous avons un objectif spécifique. Le montant ramassé va aux personnes qui ont participé à l'événement **et** qui participeront à l'objectif.

Nous ne pouvons en aucun cas vous remettre un quelconque montant d'argent ou diminuer vos frais d'inscriptions si la campagne de financement ou la commandite n'était pas prévu à cet effet.

Lorsqu'il y a une campagne de financement pour le compte Maître, par respect, tous maîtres du volet compétitif doivent participer activement à l'événement.

Vous devez choisir **avant la campagne de financement** ou la recherche de commandite les termes de votre accord concernant la redistribution du financement.

Partage selon effort

On applique la règle du Heure travaillé = Heure payé. Le **profit net** est divisé au nombre d'heure total puis redistribué selon vos heures réalisées.

1. Est-ce que la préparation est comptabilisée dans le total d'heure
2. Est-ce que l'accompagnateur est comptabilisé dans le total d'heure

Partage sans compter

Le **profit net** est divisé entre chaque membre à profit égale.

Partage pour l'objectif

Le **profit net** sert à payer les frais d'inscriptions même si le montant diffère d'une personne à une autre ou simplement payer les frais commun tels que la facture des juges.

Communication

Pour facilité l'information, vous devez vous joindre au facebook CAEM synchro.

Compétition

Vous êtes responsable d'organiser votre transport et l'hébergement.

Les pénalités monétaires seront chargés aux athlètes concernés.

Compte Maître

En aucun cas, le compte maître doit se retrouver en bas de 1000.00\$

Le CAEM se réserve le droit d'annuler la saison d'entraînement s'il n'y a plus d'argent dans le compte.